

Compte rendu du Conseil de quartier CLERMONT mercredi 3 juillet 2019

- Bernard Charpenet, Président du Conseil de Quartier Clermont,
- les membres du Conseil de Quartier Clermont,
- Nathalie Goutorbe, Chef de Cabinet du Maire,
- Dominique Mattern, Responsable du Pôle Ingénierie, Ville de Roanne,
- Arnaud Lorton, Bureau d' Etudes, Pôle Ingénierie, Ville de Roanne,
- Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

Bernard Charpenet accueille l'assemblée et ouvre la séance à 18h30.

Des informations de la STAR

Richard Gauthier remercie les conseillers de l'accueillir à cette séance.

Il informe sur les horaires d'été à partir du 8 juillet jusqu'au 1^{er} septembre. <https://www.bus-star.com/fr/actualites/3/ligne-10-a-partir-du-7-juillet-desserte-de-villere/42/177>

Il rappelle également le service Galaxy, service qui fonctionne en dehors des heures d'ouverture du réseau, et permet de se déplacer tôt ou tard dans la journée, en offrant une liaison entre le centre-ville de Roanne et l'ensemble des arrêts des lignes City (1, 2, 3, 4), Péry (10, 11) et des zones Flexy. Ainsi, il est possible de rejoindre la gare SNCF ou l'Hôtel de Ville le matin entre 5h et 6h, ou le soir entre 20h et 21h, et encore de repartir du centre ville de 20h40 à 22h45. Ce service sur réservation fonctionne toute l'année du lundi au dimanche. Tous les renseignements sur :

<https://www.bus-star.com/fr/transport-sur-reservation/1017/galaxy/162>

Questions :

- Pas de desserte d'Ouches. Oui, une partie de certaines communes rurales n'est pas ou peu desservie. C'est pourquoi le « rézo pouce » a été mis en place - forme « d'auto-stop » organisé et sécurisé par le réseau- pour permettre d'irriguer ces territoires non desservis. Cette nouvelle formule de mobilité est en expérimentation sur les communes de Saint-Vincent-de-Boisset, Notre-Dame-de-Boisset, Parigny, Ouches, Lentigny, Villemontais et Saint-Jean-Saint-Maurice-sur-Loire. La mobilité dans les villages ruraux est une vraie préoccupation des acteurs territoriaux qui doivent se mobiliser pour la réinventer, et en ce sens, lutter contre le désenclavement de ces zones faiblement peuplées. Tous les renseignements sur : <https://www.bus-star.com/fr/rezo-pouce/1018>
- La STAR ne dessert pas la plage de Villerest. Richard Gauthier informe qu'une desserte sera active dès lundi, et rappelle la mise en place du Rézo Pouce, dont un arrêt est prévu sur ce site.
- Absence de desserte depuis la base du Halage jusqu'à l'école du Mayollet. Cette question est effectivement récurrente, souligne Richard Gauthier. Elle concerne la ligne 3 qui est une ligne saturée - elle représente 30 % de la fréquentation du réseau - et dont les impératives évolutions font l'objet actuellement d'une large réflexion.
- Pourquoi ne pas prévoir des bus plus petits pour les lignes peu fréquentées ? Un bus de faible capacité ne pourra pas desservir l'ensemble des lignes alors qu'un bus classique s'adaptera à toutes. Il s'agit de trouver les solutions les plus adaptées aux contraintes économiques.

- Quid des bus électriques : discrets et propres, ils présentent de multiples avantages écologiques et environnementaux, et de fait, améliorent la qualité de vie des milieux urbains, En revanche, ils nécessitent un investissement important, le coût d'acquisition est deux fois plus élevé qu'un bus classique. La réflexion avec les élus territoriaux est en cours.
- Nécessité de sécuriser l'arrêt au collège Jean de la Fontaine : la discussion doit avoir lieu entre le Chef d'Etablissement, la STAR et Roannais Agglomération, en faveur du déplacement de cet arrêt qui garantira la sécurité des élèves.
- Quel est le village le plus lointain desservi ? La Pacaudière avec la ligne 12.
- L'accessibilité ne couvre pas encore tous les arrêts de bus, souligne André Cousin, Conseiller de Quartier. Effectivement, certains arrêts ne sont pas encore aux normes PMR et les efforts doivent être maintenus dans cette progression au « tout accessible ». A cet égard, ce sont 20 ou 30 arrêts réalisés encore cette année, cela représente un investissement conséquent mais certes, absolument nécessaire. Dominique Mattern précise que pour chaque arrêt rendu accessible, un cheminement de voirie cohérent est parallèlement réalisé par la Ville.

Enfin, à l'issue des échanges avec les conseillers, Richard Gauthier invite tous à chacun à formuler des réclamations lorsque nécessaire, via un mail sur le site de la STAR, un courrier... elles sont enregistrées et une réponse systématique, personnalisée, est adressée à l'utilisateur. Cette démarche participe grandement aux évolutions du réseau.

Une présentation des aménagements du parking Fontalon

Arnaud Lorton présente le projet et commente un diaporama, ci-joint. C'est une enveloppe de 300 000 € qui va permettre de rénover complètement le parking Fontalon. Etalés sur 5 semaines, sur une surface de 6000 m², ces travaux intégreront la rénovation complète de l'éclairage public, l'infiltration des eaux pluviales, le renouvellement des plantations vieillissantes, à l'automne, le tapis d'enrobé, l'élargissement du trottoir qui débouche sur la rue Henri Desroches...

A noter qu'en cas de pluies diluviennes, les eaux se déverseront sur la rivière Marcellin.

La friche Fontval

Située entre les rues Giraud et Lucien Sampaix, cette friche reste à aménager, et c'est un budget de 300 000 € qui lui sera consacré.

Cette zone potentiellement polluée, et inondable, appelle à des aménagements de type plutôt espaces extérieurs et non bâtis. Le bureau d'études « Réalités », retenu par la Ville, a d'ores et déjà préconisé des orientations sur ce site. Aujourd'hui, la Ville souhaite associer le Conseil de Quartier sur la définition d'un projet, pour aboutir à un programme de travaux dès cette fin d'année, et une mise en œuvre à partir de 2020. Le groupe voirie sera contacté dès septembre pour travailler sur ce projet, en lien avec les services de la Ville.

En réponse à la question d'un conseiller, il lui est confirmé le maintien des établissements Christian Cane 26 impasse Fontval.

La voirie

Dominique Mattern fait le point sur les demandes du Conseil.

Il informe de la réfection de tous les trous d'arbres Bd Blanqui, d'ici le mois d'Août. Les conseillers regrettent toutefois qu'une réfection des trottoirs ne soit pas prévue dans ce même temps. Elle sera examinée dans un prochain programme de voirie.

Questions de voirie :

- Proposition de mise en sens unique de la dernière partie, la plus étroite, de la rue du Moulin à Vent. Cette proposition sera travaillée en groupe voirie, à la lumière de futurs comptages routiers à prévoir prochainement.
- Route de Villemontais : la bande continue devant le commerce Goutaudier est très longue et contraint les automobilistes à la franchir sur une petite portion lorsque des véhicules sont stationnés en bordure de cette voie. Il serait judicieux de faciliter cette démarche en modifiant cette portion en faveur d'une ligne discontinue.
- Dominique Mattern interroge les conseillers sur le fonctionnement du nouveau carrefour Saint Louis. A priori, aucun retour négatif. Les conseillers évoquent un carrefour plus sécurisé, et une circulation plus fluide. Un conseiller fait tout de même part de son regret de l'absence d'une piste cyclable.
- Problème de sécurité devant le collège Sampaix, la zone 30 n'est pas respectée. Un point sera fait sur place pour examiner des solutions.
- Rue Louis Ranvier en direction de la rue Sampaix, le stop est salutaire mais il demeure une mauvaise visibilité des automobilistes qui arrivent à droite de la rue Sampaix. Il conviendrait de supprimer 1 ou 2 places de stationnement.
- Les trottoirs rue du Rivage jusqu'au stop sont envahis par les herbes des jardins, et impraticables. Comme rappelé régulièrement, l'objectif « Zéro Phyto » a franchi une étape majeure au 1^{er} janvier 2017, en application de la loi de transition énergétique du 18 août 2015 : l'interdiction des produits phytosanitaires s'applique aux espaces publics. Elle induit directement une gestion différenciée de nos espaces verts. Il faut savoir que le désherbage, thermique ou mécanique, a un coût dû au fait que ce désherbage écologique engendre des passages beaucoup plus nombreux des agents d'entretien. C'est pourquoi aujourd'hui, les communes en appellent à leurs administrés pour adopter un geste citoyen de désherbage de leurs trottoirs par eux-mêmes. Cela doit aussi passer par la solidarité et l'entraide notamment pour les personnes âgées. Il sera nécessaire dans les années à venir de s'accoutumer à ces changements et à la présence d'une flore spontanée sur nos voiries urbaines, il s'agit de préserver notre environnement, objectif que doivent partager tous les habitants.
- Quelques riverains porte-parole de tous les habitants du n°30 rue de Villemontais, entrées de 1 à 16, alertent sur le regroupement des jeunes au fond des bâtiments, leur pratique du cross dans le quartier et des incivilités de plus en plus graves et récurrentes, mettant en danger les habitants. Les riverains expriment vivement leurs inquiétudes, leurs peurs, et sollicitent ardemment la Ville pour des solutions rapides à cette situation devenue invivable. Ils précisent encore que des signalements avaient déjà été faits à OPHEOR. A réception de ce compte-rendu, M. le Maire a contacté la Police Nationale pour une coordination avec la Police Municipale en faveur d'interventions sans délai.

Opération propreté

Bernard Charpenet fait le retour d'une belle opération mercredi 10 avril de 13h à 17h, à laquelle plus d'une centaine d'enfants a participé au ramassage d'une quantité conséquente de déchets. Initiée par le Football Club Clermont, et soutenue par le Centre Social, le Conseil de Quartier et le Conseil Municipal des Enfants, cette action citoyenne devra être renouvelée, comme l'a indiqué M. le Maire dans sa lettre de remerciements aux participants.

Les animations

- La fête de quartier, samedi 6 juillet 2019, place des Cerisiers à partir de 16h, proposera un programme d'animations riche et varié : maquillage, jeux en bois, foot, danses et chants mahorais, déambulation du groupe la Chip's... Le Conseil offrira également le goûter des enfants à 17h, et l'apéritif aux plus grands à 19h. Il s'en suivra un repas partagé, et une animation musicale jusqu'à 22h30.
Un appel aux bénévoles est lancé pour les opérations d'installation du matériel et de son rangement.
- Samedi 14 septembre, de 8h à 13h, le Conseil de Quartier saisira l'opportunité de l'animation de la boulangerie Bérerd 3 rue Eugène Bichon - promotion de ses produits- pour offrir sur la placette devant le commerce, un café à tous les habitants, et en ce sens, un moment de partage convivial.
- Animation de Noël, mercredi 18 décembre après-midi, salle Fontalon, pilotée par le Centre Social, sur un programme sensiblement identique à l'année précédente, il est attendu par de nombreux enfants.

Bernard Charpenet clôture la séance à 20h15.

**Le prochain conseil de quartier Clermont aura lieu
mercredi 13 novembre 2019 à 18h30
au club Suzanne Lacore 29, rue Bravard**

Merci de votre participation.